



CAMAU (Michel) et GEISSER (Vincent) (dir.), *Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*, Paris, Karthala, Centre de science politique comparative/IEP d'Aix-en-Provence, 2004, 663 pages

**Béatrice Hibou**

DANS **POLITIQUE AFRICAINE** 2005/2 N° 98 , PAGES 197B À 209B  
ÉDITIONS **KARTHALA**

ISSN 0244-7827

ISBN 9782845866771

DOI 10.3917/polaf.098.0197b

Date de mise en ligne : 15/11/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-2005-2-page-197b?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Karthala.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

BRUCE (James)

*Voyage aux sources du Nil (1769-1770)*

[éd. préparée par Didier Morin,  
précédée de « James Bruce,  
l'anti-Rimbaud »]

Paris, Karthala, coll. « Relire », 2004,  
213 pages.

Il faut féliciter Didier Morin d'avoir eu l'idée de rééditer le *Voyage aux sources du Nil* de James Bruce. Comme il nous le précise dans l'histoire des éditions, la dernière en date sur le marché français est la traduction inavouée de l'édition abrégée de Beckingham (1964). On aimerait le savoir, d'autant plus que ces micmacs éditoriaux finissent par donner une idée gravement erronée de l'œuvre initiale. Ici tout est clair : Didier Morin a travaillé à partir de l'original, paru la même année (1790) en anglais et en français. Il s'agit d'un magnifique ouvrage en cinq volumes, pièce de choix pour les bibliophiles, accessible à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Didier Morin a pratiqué une sélection originale dans le texte, se servant surtout du volume III qui comprend les livres 5 et 6 et relate la découverte des sources du Nil bleu. Ces extraits nous mettent en rapport avec le texte de J. Bruce tel qu'il se présentait aux lecteurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle et, parmi eux, à un certain Henri Beyle qui en retira un goût très vif pour les sciences, notamment les mathématiques (voir Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, Paris, éditions de la Pléiade, p. 611).

La thèse de Didier Morin, développée dans l'introduction, est fort convaincante. J. Bruce est l'« anti-Rimbaud » parce qu'il ne joue pas sur l'exotisme de l'Éthiopie. Les hautes terres des plateaux amhara ne sont pas si loin des Highlands et les nobles écossais ne se sentent pas trop dépayés à la cour des ras éthiopiens. Entre aristocrates, on se comprend ! J. Bruce se fond dans le paysage et la société avec fougue et jubilation, et sait partager ces émotions-là. Rimbaud aime ces pays parce qu'ils ne sont pas l'Europe, Bruce y est à l'aise parce que c'est comme l'Europe ! En un

siècle, l'exotisme et l'impérialisme ont accru la distance psychologique et mis d'étranges lunettes sur notre nez ; J. Bruce parle les langues du pays, participe aux batailles des princes, connaît les mathématiques (astronomie, balistique). Didier Morin aime ces textes, qu'il présente avec une grande érudition, dans un style nerveux et sans concession pour les « tripatouillages » successifs dont ces textes ont été l'objet. Il connaît la littérature coloniale sur l'Éthiopie, les rêves de Monfreid, les aventures de Kessel. Dans le choix excellent qui a été fait et qui se lit fort bien (contrairement à la lecture, pesante, de l'original où l'on trouve un volume entier de chroniques et de dynasties éthiopiennes), J. Bruce apparaît avec toute sa vivacité : dialogues et descriptions nous font voir l'Éthiopie de son temps. Sensible à la beauté des femmes, le bon géant (il mesurait 1 mètre 94 !) ne laisse pas les belles Éthiopiennes indifférentes. On comprend que son texte ait plu dès sa parution.

On peut regretter cependant que l'édition ne soit pas plus annotée. « Relire » – titre de la collection –, oui ! Dans le texte original, oui ! Des extraits pertinents, certainement, mais il est un peu dommage que des notes plus nombreuses ne viennent pas mieux éclairer le texte et que la pagination des extraits ne soit pas donnée. James Bruce nous emporte certes dans son mouvement, mais parfois on aimerait en savoir plus. Cela dit, il est urgent de relire Bruce, guidé par Didier Morin.

**Alain Ricard**

CAMAU (Michel) et  
GEISSER (Vincent) (dir.)

*Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*

Paris, Karthala, Centre de science  
politique comparative/IEP d'Aix-  
en-Provence, 2004, 663 pages.

Même s'il est issu d'un colloque organisé en septembre 2001, le livre dirigé par M. Camau et V. Geisser peut se lire comme une suite, ou plutôt un complément collectif à leur livre publié



en 2003 sur la politique en Tunisie (*Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Sciences-Po). Extrêmement riche et fouillé, très divers, il en partage les mêmes qualités et les mêmes lacunes. Je vais être cruelle et ne développer ici que deux critiques. Pour la seule raison que la recension d'un livre collectif est toujours injuste et qu'elle l'est d'autant plus que les contributions ici sont nombreuses : il est concrètement impossible d'entrer dans l'analyse, et même dans la simple énumération de trente-cinq chapitres et de cinq entretiens.

Allons droit aux critiques, donc. Malgré le nombre et l'éventail des contributions, on ne peut que regretter l'absence de textes centrés sur les questions économiques et plus encore sur les subtilités de l'économie politique tunisienne. Comme l'introduction le mentionne, la rhétorique développementaliste a été importante dans les discours du Zaïm, Bourguiba se présentant comme le « tuteur du développement ». Plus important encore, les pratiques économiques ont constitué, et continuent à le faire, des rouages fondamentaux de l'exercice du pouvoir, en Tunisie comme ailleurs, des mécanismes centraux de l'autoritarisme tunisien. Il est dommage qu'un livre aussi complet néglige cette dimension. La seconde remarque relève plus de la démarche. Malgré l'esprit critique et l'analyse distanciée de la plupart des contributions, celles-ci restent majoritairement centrées sur la personne de Bourguiba, sur le Chef, l'homme d'exception, l'inspirateur, en négligeant les rapports sociaux, les relations de pouvoir internes à la société, bref, la banalité du pouvoir tunisien sous Bourguiba. Certains textes et les entretiens de « grands témoins » nuancent incontestablement cette remarque et apportent des contributions intéressantes à une meilleure connaissance de la société tunisienne et à une prise en compte plus complexe des rouages de l'État et du pouvoir. Mais, globalement, la lecture de cet ouvrage confirme la prééminence des analyses valorisant le pouvoir personnel et l'influence d'un individu, mettant en avant le *leader* et le *leadership* au détriment des modes de gouvernement et des

processus sociaux ; autrement dit, « la Tunisie de Bourguiba » (ou, en creux, « la Tunisie de Ben Ali »).

Mais je vais conclure en n'étant pas si cruelle que ça et en incitant les lecteurs à lire cet ouvrage, et ce pour au moins deux raisons : il constitue tout d'abord une contribution importante à la connaissance de l'héritage bourguibien et, plus généralement, du politique tunisien contemporain, y compris sur l'époque bourguibienne elle-même. Il est ensuite révélateur d'un contexte où Bourguiba est tout, où Bourguiba permet de parler d'un présent qu'il est difficile de décrypter, où « la trajectoire de Bourguiba devient l'unique prisme pour l'écriture de l'histoire » contemporaine (contribution de L. Pierrepont de Cock, p. 35).

Béatrice Hibou

---

DULUCQ (Sophie) et  
SOUBIAS (Pierre) (dir.)

*L'Espace et ses représentations  
en Afrique*

Paris, Karthala, 2004, 256 pages.

Voilà un ouvrage fondamental à l'image du sujet dont il traite : les rapports des hommes à l'espace, à savoir ici le sous-continent noir. Prenant un parti résolument constructiviste et discursiviste, les contributeurs de ce travail pluridisciplinaire, conçu à l'université Toulouse Le-Mirail, interrogent des matériaux aussi divers que des textes littéraires, des lois foncières et urbanistiques, des cosmogonies, les mises en valeur et les pratiques sociales. La cohérence de l'ensemble réside dans l'idée de la complémentarité dialectique entre la dimension objective et la dimension imaginaire des représentations : chaque discours sur les espaces conditionne les rapports des hommes aux territoires et aux populations, et inversement. Trois axes organisent ce livre : l'espace des logiques sociales, l'espace du politique et l'espace en représentation. Si les choix d'affecter telle ou telle contribution à telle ou telle partie sont parfois discutables, contribuant à un relatif manque

de lisibilité de la démonstration d'ensemble, c'est que la question dont elles traitent chacune est si vaste, si complexe et renvoie à tellement d'éléments des systèmes géographiques africains qu'un tel défaut est inhérent à la linéarité de l'exposé. L'hétérogénéité des héritages qui modèlent les visions de l'espace africain, des cosmogonies précoloniales, encore très vivaces comme en pays mossi, à la littérature romanesque contemporaine, en passant par les représentations européennes élaborées par les voyageurs ou les militaires, fait l'objet de la première partie. La coexistence de ce double héritage – africain et européen – pose problème dans la mesure où l'on repère des phénomènes de télescopage entre les différentes visions. Cependant, de manière dialectique, certains auteurs détectent des hybridations fécondes, porteuses de nouvelles utopies, notamment chez les artistes contemporains.

La deuxième partie traite plus précisément des rapports de pouvoir tissés autour des enjeux spatiaux par l'État, les experts, les urbanistes mais aussi par chacun des deux genres. Surtout, elle démontre comment le discours de chaque acteur « va déterminer, sur le terrain, un type d'intervention spécifique ». Ainsi le passage de la « ville-marché » à la « ville-hybride » repose-t-il sur la mise en question de la représentation étatique de la ville, représentation qui s'appuie sur « le droit foncier moderne », par des pratiques sociales réticulaires – réinterprétations fréquentes des coutumes anciennes –, exprimant la résistance des urbains à la marchandisation de la terre. La troisième partie prolonge cette dimension en s'intéressant exclusivement aux représentations de l'urbain.

Au final, un bilan, forcément réducteur, de ce travail précieux fait apparaître : que le lieu, c'est souvent l'homme, comme le dit joliment Y. Deverin ; que l'espace-paysage ou l'espace-cadre n'est absolument pas nécessaire aux romanciers pour élaborer un espace romanesque porteur de valeurs inscrites au cœur du débat politique, en tout cas que les représentations de l'espace sont déterminées par le vécu social noué autour du sol

et des hauts lieux ; que la confrontation de ces représentations de l'espace endogènes avec les représentations exogènes amène à des processus d'hybridation ou d'encastrement. Chaque discours contribue à dessiner les contours d'un « continent-hybride » qui trouve, dans « une tradition remodelée », réinventée chaque jour par chacun, les ressources d'une domestication de la modernité. Mais, au-delà de la question de l'espace, finalement assez familière au géographe, l'aspect le plus intéressant de ce travail est la remise en question de l'évidence de notions comme celles de propriété, de patrimoine, de représentations.

Bernard Calas

---

ELLIS (Stephen) et  
TER HAAR (Gerrie)  
*Worlds of Power. Religious Thought  
and Political Practice in Africa*  
Londres, Hurst, 2004, 263 pages.

Insatisfaits par les approches sociologiques du religieux en Afrique, et en particulier de ses relations avec le politique, S. Ellis et G. Ter Haar approfondissent ici les analyses qu'ils avaient présentées dans un article publié six ans auparavant. Le mérite de l'entreprise est de rappeler la centralité du religieux dans les sociétés africaines, sa capacité à accompagner les processus sociaux ou politiques et à constituer une grille de lecture du politique. Rejetant les approches qui appréhendent les relations entre le politique et le religieux à partir des seules institutions, les auteurs privilégient une analyse de la pensée et des représentations religieuses et de leurs effets sur la pratique politique.

Pour eux, il existe en Afrique une croyance centrale, partagée par toute la population, en l'existence d'un monde invisible, peuplé d'esprits et de forces, séparé du monde visible, mais en relation permanente et active avec celui-ci. Ainsi la vie matérielle est-elle affectée par cette présence quotidienne des forces de l'invisible. Les représentations du politique, mais aussi les



comportements associés au pouvoir, sont alors tributaires de l'existence de ces deux mondes, en particulier du secret et des pratiques occultes qui en découlent. Qui plus est, quelles que soient les croyances religieuses particulières (chrétiennes, musulmanes ou liées aux religions locales) de chaque individu, ce fond commun africain reste prégnant.

Pour illustrer leur argumentation, ils ont la bonne idée de s'appuyer sur des brochures et des publications, relevant d'une littérature populaire religieuse, produites localement, en particulier par des convertis au christianisme, narrant leur vie antérieure dans le monde des ténèbres et des puissances occultes, ainsi que sur l'étude de rumeurs, associant, par exemple, la réussite politique ou économique à la gestion habile des forces invisibles. Ils parviennent ainsi à montrer, à juste titre, ce que ces documents et ces rumeurs peuvent receler d'implicite politique.

Séduisante à bien des égards – la démonstration est claire et repose sur des exemples puisés à travers tout le continent, même si l'islam est traité de manière assez marginale –, l'approche des auteurs, parfois généralisante et systématique, soulève cependant un certain nombre de questions. Ainsi, bien qu'ils soient conscients du risque de généralisation de leur entreprise, ils appliquent tout de même à la totalité du continent une grille de lecture uniforme, renvoyant l'ensemble des Africains à une croyance centrale qui serait identique et immuable. Tous partageraient un mode identique de compréhension et d'explication centré sur le monde invisible. Les corpus de croyance diversifiés, les formes religieuses concurrentes mais aussi les différents modes individualisés de croire ou les degrés différentiels d'allégeance religieuse apparaissent alors secondaires dans cette réflexion.

De même, si le religieux fournit effectivement une grille de lecture du politique, celle-ci n'est pas unique et rien ne prouve qu'elle soit systématiquement centrale. Les auteurs n'insistent pas suffisamment sur l'idée qu'une même pensée religieuse peut générer une pluralité de significations et

d'usages politiques, et que les croyants vont aussi recourir à d'autres modes d'appréhension du politique, qui ne renvoient pas tous au jeu des forces invisibles. Il n'est pas certain que le monde spirituel soit, pour tous et en tout contexte, l'ultime source du pouvoir.

Les auteurs insistent par ailleurs sur l'universalité de leur questionnement et sur l'insertion religieuse de l'Afrique dans le monde global. Cependant, en privilégiant *a priori* une définition du religieux ancrée dans le terrain africain, par souci, à juste titre, de rejeter les visions eurocentrées du religieux, on peut se demander s'ils ne contribuent pas à construire un objet qui tend plus à enfermer l'Afrique dans des particularismes qu'à permettre un réel élargissement comparatif.

Enfin, les auteurs minimisent les effets des conversions et des ruptures religieuses, celles-ci apparaissent finalement comme des moyens de réactiver la croyance centrale, généralisée et immuable, qui caractériserait le continent africain et qu'aucune dynamique de changement, d'hybridation, de syncrétisme ou de branchement ne paraît vraiment en mesure d'affecter.

Cédric Mayrargue

---

ILIFFE (John)

*Honour in African History*

Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 404 pages.

Ce livre porte sur la centralité de l'honneur dans les comportements africains passés et présents. Notion transversale dans l'histoire et la géographie, parfois négligée des chercheurs, l'honneur a constitué la principale valeur morale en Afrique subsaharienne jusqu'à l'avènement des religions monothéistes, une valeur qui reste déterminante jusqu'à nos jours.

Concept controversé et relatif s'il en est, l'honneur se voit donner une définition minimale : le droit au respect. Existant à la charnière des rapports entre l'individu et le groupe, il est subjectif (déterminé par l'estime de soi) et objectif dans la mesure où

il n'est rendu effectif que par le groupe, qui reconnaît et proportionne la respectabilité de l'individu. C'est donc le groupe qui définit le code d'honneur.

Les relations interpersonnelles induisent une catégorisation supplémentaire, en vertu de laquelle on distingue l'honneur vertical (par rapport aux différents rangs sociaux) de l'honneur horizontal (entre membres du même statut social).

La première partie du livre est consacrée aux notions d'honneur influentes dans les sociétés africaines avant la colonisation. L'auteur commence par le code d'honneur héroïque préislamique des cavaliers aristocratiques de l'Afrique de l'Ouest, tel qu'il est exprimé dans les différentes traditions épiques. Les notions qu'il contenait ont été transmises par l'islam, la figure du Prophète étant substituée à celle du héros païen, sa quête de titres opposée à la piété. En Éthiopie, en revanche, l'honneur héroïque a été concurrencé par le christianisme, débouchant ainsi sur un héroïsme ascétique où l'exploit du saint protège du Malin comme l'exploit guerrier de l'ennemi.

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la centralisation du pouvoir en Afrique occidentale et centrale a provoqué un déplacement du centre de gravité de l'honneur du cavalier vers l'État. Dans les nombreuses sociétés sans État, l'honneur héroïque des jeunes hommes a été contrebalancé par celui, plus pondéré, du chef de famille.

Ces deux notions principales cohabitaient dans la plupart des sociétés africaines, mais sont particulièrement tangibles dans l'Afrique du Sud du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'éthique du guerrier zoulou contraste avec la respectabilité plus pondérée des patriarches. L'importance de l'honneur à tous les niveaux de la société est attestée par le fait qu'il préoccupe jusqu'aux esclaves. J. Iliffe constate aussi que les changements sociaux ou religieux auraient eu plus de succès si les différentes notions d'honneur avaient pu y être incorporées.

La seconde partie du livre traite de la « crise d'honneur » suscitée par la colonisation. En effet, la défaite militaire des colonisés a sapé le bien-fondé des notions d'honneur, mais des éléments

de ces traditions fragmentées ont été intégrés dans de nouvelles éthiques : celle des armées coloniales, dans les notions de respectabilité, de professionnalisme, de genre ou encore de virilité (telle qu'elle est arborée par les travailleurs des mines sud-africaines). D'autres survivances se retrouvent dans les mouvements nationalistes ou de libération armée, ainsi que dans la politique postcoloniale. Effectivement, l'honneur politique qui prévaut après l'indépendance recèle des notions héroïques qui ont influencé nombre de politiciens. La quête d'accumulation matérielle n'est pas simplement l'expression d'une « politique du ventre » (J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989) : elle constitue un moyen d'acquiescer l'honneur social, par la démonstration de ses richesses et, surtout, leur distribution.

Les notions héroïques peuvent donc entrer en conflit avec la démocratie, survivre à la défaite étant presque aussi difficile pour un politicien contemporain que pour un général asante.

Certes, les spécialistes pourront contester dans le détail telle ou telle affirmation, mais le pari de l'auteur, celui de démontrer l'importance des notions d'honneur dans l'histoire de l'Afrique subsaharienne en soulignant les permanences de l'époque médiévale jusqu'à nos jours, est gagné. Il est toutefois dommage que l'étude se focalise sur les notions d'honneur guerrier et héroïque, sans faire plus de cas de notions plus paisibles, mais non moins honorables, comme l'hospitalité ou la charité. L'auteur explique lui-même que davantage de recherches sont nécessaires pour appréhender les notions d'honneur au sein des familles, chez les paysans et auprès des femmes. Il reconnaît que l'insuffisance de sa connaissance des langues africaines a constitué un obstacle majeur pour son étude.

Ces lacunes mises à part, le livre est édifiant et sa lecture s'avère indispensable pour ceux qui cherchent à mieux comprendre les ressorts des comportements africains, notamment dans le domaine politique.

**Imke Weichert**



KEITETSI (China)

*La Petite Fille à la kalachnikov.*

*Ma vie d'enfant soldat*

Bruxelles, GRIP, Complexe,

coll. « Les livres du GRIP ; n° 273-274 »,

2004, 265 pages.

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) publie la traduction française de l'ouvrage de China Keitetsi, paru en 2002 à Copenhague, avec le parrainage de l'Unicef dans le cadre de la protection universelle des droits de l'enfant et de la lutte contre l'utilisation de ces derniers dans les conflits armés. Ce document est l'un des rares témoignages d'une enfant tutsi qui, à 9 ans, combat dans la guerre civile, comme beaucoup de Banyarwanda issus de l'immigration après leur expropriation ordonnée par le gouvernement ougandais en 1982. Il retrace sa trajectoire depuis sa petite enfance passée dans le sud-ouest du pays sous le joug d'un père brutal et autoritaire, d'une belle-mère et d'une grand-mère qui la rejettent.

Après son enrôlement en 1984 dans la NRA (National Resistance Army) de Yoweri Museveni, alors en lutte contre les forces gouvernementales ougandaises, elle connaît privations et mauvais traitements. Envoyés au front comme « chair à canon » au début des affrontements, bon nombre d'enfants qui garnissent les rangs de la guérilla n'en réchappent pas. Lorsqu'ils survivent, ils sont chargés de dépouiller les cadavres de leurs objets précieux, de leurs armes et uniformes avec lesquels ils doivent s'équiper. Les jeunes filles telles que China, quant à elles, subissent en outre agressions sexuelles et psychologiques de la part des officiers. Après la prise de pouvoir de Museveni en 1986, China, 14 ans, est devenue un véritable soldat. Elle occupe les fonctions de garde du corps du général Ahmad Kashilingi dans la nouvelle armée gouvernementale. Mais le vent de l'« épuration » souffle déjà, l'obligeant à fuir seule et sans argent au Kenya, puis en Afrique du Sud.

Pour avoir été un soldat fidèle à l'armée, mais trop proche de certains anciens chefs de la NRA, elle

est arrêtée par les services secrets ougandais en Afrique du Sud et torturée pendant six mois, avant de se libérer seule de ses tortionnaires et d'obtenir la protection du Haut-Commissariat aux réfugiés.

À 23 ans, China réside aujourd'hui au Danemark, son pays d'accueil, et milite contre l'utilisation des enfants dans la guerre. C'est le souvenir de ces jeunes vies sacrifiées qui la conduit maintenant à travers le monde pour témoigner de son histoire et obtenir la « libération » des enfants-soldats (300 000 d'après l'Unicef) qui servent, malgré eux, des intérêts dits « politiques ».

À sa sortie en Ouganda, le livre suscita un véritable tollé des anciens de la NRA. China fut accusée de mensonges et menacée de procès.

*La Petite Fille à la kalachnikov* est en effet un livre dérangeant à deux titres : tout d'abord, il égratigne la façade lisse et héroïque d'une « lutte de libération » mythifiée pour devenir l'un des ressorts de légitimité des officiers de la NRA, les piliers du nouveau régime. Ce récit rappelle le recrutement sans vergogne de ces enfants démunis, souvent orphelins, l'histoire de ces *kadogos* (enfants-soldats) qui, avec des bottes et des armes trop grandes pour eux, entrèrent les premiers dans Kampala en janvier 1986.

Mais surtout, ce livre paraît au moment où l'Unicef et Human Rights Watch accusent à nouveau le régime de Museveni d'avoir récemment enrôlé des enfants pour combattre en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda. La postface de ce livre est une lettre adressée à Museveni, signée « Ton enfant soldat » : « [...] N'ai-je pas brandi mon arme assez haut pour toi ? N'ai-je pas combattu assez vaillamment dans ta guerre ? Tu as obtenu ce que tu voulais. Et qu'avons-nous eu ? Que sont devenues tes promesses ? Pendant trop d'années, j'ai essayé de trouver une réponse [...] ».

**Sylvie Fowler-Causse et Sandrine Perrot**

LAURENT (P.-J.), NYAMBA (A.),  
DASSETTO (F.), OUÉDRAOGO (B.) et  
SEBAHARA (P.) (dir.)

*Décentralisation et citoyenneté au  
Burkina Faso. Le cas de Ziniaré*

Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant,  
L'Harmattan, coll. « Espace Afrique ; 4 »,  
2004, 472 pages.

La décentralisation, notamment en Afrique de l'Ouest, est depuis plusieurs années un vaste chantier institutionnel mais aussi de recherches. La décentralisation propose en effet une multiplicité de thématiques dont chacune peut justifier un travail spécifique aboutissant à une publication plus ou moins pertinente. Cet ouvrage porte sur un village historique du Burkina Faso, Ziniaré, devenu institutionnellement commune, avant de s'urbaniser progressivement pour se transformer en une agglomération de près de 30 000 habitants, ou plutôt, selon l'une des personnes interviewées, « un village avec les privilèges de la ville » (p. 361). Cette étude aurait pu se cantonner à n'être qu'une de ces publications plus ou moins monographiques, or, dès la table des matières, on comprend aisément qu'il n'en est rien. L'ambition des auteurs est forte, puisque, à travers cette étude de cas, ils proposent une approche conceptuelle beaucoup plus large de la décentralisation.

Cet ouvrage constitue une analyse exhaustive, bien articulée, de la construction du pouvoir communal dans un contexte où de multiples facteurs sont à l'œuvre, dans des proportions variables : religions (animistes, révélées, nouvelles Églises...), acteurs politiques (État, élus locaux, société civile sous toutes ses formes) et acteurs sociaux, tout aussi divers, représentés aussi bien par Jean, le « bâtisseur du barrage », que par les chefs de terre ou chefs traditionnels qui demeurent présents dans toutes les coulisses, voire parfois directement sur la scène. Cela est d'autant plus important que, selon le constat de l'un des chercheurs, « la plupart des acteurs institutionnels intervenant dans l'espace communal continuent d'agir isolément, selon leurs procédures et leurs règles

propres » (p. 350), et ce, alors que l'institution communale « doit devenir une instance suffisamment légitime vis-à-vis d'autres acteurs institutionnels et sociaux pour opérer les arbitrages, gérer les interdépendances et garantir l'ordre public dans l'intérêt de tous » (p. 351).

Les thèmes traités, situés dans le cadre de l'urbanisation de la commune, incluant aussi bien le développement économique que la gestion foncière (nouveaux lotissements), la transformation progressive d'un espace rural sous le poids de la croissance urbaine, la démographie, le ramassage des ordures, la radio locale, le développement du téléphone mobile, la construction de la citoyenneté, sont l'occasion d'établir progressivement le portrait d'un processus de décentralisation dans lequel le temps aura nécessairement une place déterminante, pour que, dans un espace public en pleine mutation, se crée cette « citoyenneté » qui est la clé de la nouvelle gestion locale.

Ces thèmes sont traités par une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs de l'université de Ouagadougou et de l'Université catholique de Louvain, dont les interventions thématiques sont organisées en trois entrées : l'histoire et le contexte institutionnel ; les activités économiques, pratiques, sociales et religieuses ; enfin, les actions collectives et le développement institutionnel.

Ces auteurs s'entendent sur une conclusion partagée : « La dimension institutionnelle de la citoyenneté qui se concrétise dans les élections et les mandats politiques [...], ne prend son sens qu'à la lumière d'une citoyenneté pratique. Elle prend son sens parce qu'elle est son but premier : contribuer à rendre plus viable la vie de la cité. Elle prend sens parce que son action pratique est la seule qui la justifie et la légitime aux yeux de ses habitants » (p. 456). Le contenu de l'ouvrage est ainsi lui aussi légitimé et sa lecture propose assurément une « étude de cas » dont la pertinence et l'intérêt dépassent largement le cadre géographique qui est le sien.

**Alain Rochegude**



LE ROY (Étienne)

*Les Africains et l'institution de la justice.*

*Entre mimétismes et métissages*

Paris, Dalloz, série « Regards sur la justice », 2004, 284 pages.

KUYU (Camille) (dir.)

*À la recherche du droit africain du XXI<sup>e</sup> siècle*

Paris, Connaissances et savoirs, 2005, 279 pages.

Malgré l'intérêt accru des bailleurs de fonds pour les problèmes de réforme institutionnelle en Afrique, il existe à ce jour peu d'ouvrages de synthèse proposant une réflexion sérieuse sur le décalage entre l'institution de la justice et les besoins des populations. Voilà deux publications d'anthropologues du droit africaniste qui viennent combler ce vide.

L'ouvrage d'Étienne Le Roy fait le point tout autant sur l'histoire et le fonctionnement des institutions judiciaires que sur les recherches anthropologiques s'intéressant à la justice et au règlement des conflits. Malgré la variété des systèmes juridiques (anglophone et francophone notamment), la richesse et la complexité des questionnements anthropologiques, l'ouvrage est d'une remarquable clarté. Son apport le plus considérable est certainement de savoir proposer une perspective résolument africaine sur l'histoire du droit, de la justice et de l'« institution ». Grâce à cet angle d'analyse, il parvient à rendre compte de nombreux implicites et à exprimer les logiques animant aujourd'hui les pratiques des justiciables. Tout au long de l'ouvrage, la terminologie est choisie avec une précision minutieuse, et, à répétition, l'auteur révèle combien ce sont aussi les mots qui déterminent le regard porté sur des phénomènes sociaux.

Comment, par quels termes et avec quels outils penser un droit et une justice « autres » ? C'est la principale question que pose la première partie consacrée à la justice précoloniale et à son évolution. Tout en prévenant des conclusions hâtives qu'a pu suggérer l'opposition entre paradigmes

« moderne » et « traditionnel » et des difficultés à reconstituer l'expérience précoloniale, l'auteur entreprend le passionnant exercice d'une modélisation de la « conception endogène africaine » du règlement des conflits. Le droit y serait moins le produit d'un répertoire de normes ou de procédures prédéfinies que celui d'un ensemble de faits sociaux dont le sens ne se dévoile qu'à travers leur enchaînement. En rappelant les travaux d'anthropologues anglo-saxons, l'auteur relève l'importance des « petits riens », afin d'identifier ce qui est tenu pour sanctionné du fait d'une formalisation progressive : gestes, paroles, interactions et rituels que l'observateur extérieur ne tiendrait pas nécessairement pour juridiques.

Depuis la colonisation, l'invention de la chefferie administrative et l'intégration d'une certaine idée du « droit coutumier » dans les dispositifs juridiques coloniaux, cette « conception endogène », s'est considérablement altérée et l'auteur relate cette expérience. Les colonisateurs n'ayant su tenir compte des besoins des populations africaines, de nouveaux modes de régulation juridique ont émergé et se sont ajoutés à la coutume « endogène », au droit étatique et au « droit coutumier » d'invention coloniale. Il y a la « justice parallèle », le non-droit populaire, qui fait son apparition là où l'État ne propose pas les moyens de sanctionner les normes qu'il produit et les besoins qui y sont associés. Et il y a ce que l'auteur dénomme le « droit de la pratique », une coutume renouvelée, tels les conduites professionnelles ou les usages commerciaux, qui régule les comportements au sein de groupes sociaux distincts. C'est sur un tableau permettant de mettre en parallèle les fondements et les enjeux de ces différentes formes de justice que se clôt la première partie de l'ouvrage.

Comment comprendre le rôle de l'institution judiciaire dans un tel contexte de pluralisme ? La seconde partie retrace les modalités d'implantation de la justice coloniale en Afrique et les moyens de sa reconduction après les indépendances. En s'interrogeant sur le fonctionnement actuel des juridictions, É. Le Roy illustre combien les

pratiques des justiciables sont marquées par le contournement et l'évitement : l'adhésion au modèle de justice étatique n'est de fait souvent qu'apparente. Sur la base de nombreux témoignages et de données chiffrées, l'auteur en vient à constater une crise de légitimité profonde et à rappeler que « le modèle de la Justice entendue comme l'institution judiciaire de l'État n'est, malgré des apparences formelles, pas africain » (p. 205). Ce qu'Étienne Le Roy propose en conclusion est une « refondation » de la justice, un dispositif permettant de reconnaître la validité des voies non étatiques de règlement des différends et d'en assurer l'autonomie.

Le livre dirigé par Camille Kuyu esquisse, quant à lui, des pistes pour réfléchir à une telle « refondation ». Il rassemble une douzaine de textes s'intéressant aux pratiques juridiques dans différents pays africains. Au vu du titre de l'ouvrage, on s'étonne de l'absence de contributions portant sur l'Afrique de l'Est et australe, le Nigeria ou la Corne de l'Afrique. Mais la variété des thèmes abordés est riche : outre des réflexions générales sur l'histoire et la théorie du droit en Afrique, on trouve des textes sur le droit de la famille, le droit foncier ou encore le droit commercial. La plupart des contributeurs sont africains, praticiens du droit ou chercheurs de renom, et leur très bonne connaissance du terrain rend la lecture particulièrement intéressante.

L'analyse privilégie, ici aussi, une mise en évidence des univers de représentations sous-jacents dans les pratiques des sujets de droit. Ainsi, Jacques Djoli nous invite à repenser le « constitutionnalisme africain » à partir des mythes des sociétés africaines. Sitack Béni Yombatina s'interroge sur les rapports entre l'homme et la nature pour proposer un droit de l'environnement « réinventé » qui saurait prendre en compte des représentations culturelles endogènes. Constantin Tohon identifie les logiques à l'œuvre dans le commerce « informel » où se mêlent oralité héritée des traditions précoloniales et éléments du droit de l'État. Il constate l'« émergence d'un système juridique alternatif » qu'il conviendrait d'officialiser.

Autant de suggestions concrètes dont on ne peut qu'espérer qu'elles aboutissent, avec le temps, à la « refondation » préconisée par Étienne Le Roy.

**Dominik Kohlhausen**

---

NJINKEU Dominique (dir.)  
*L'Afrique et les défis de l'OMC*  
Paris, Karthala, 2004, 375 pages.

Enfin un livre s'adressant à un lectorat francophone ! Extrêmement sérieux, à la lecture néanmoins aisée, il porte sur la question des défis, contraintes et opportunités de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour l'Afrique. Très documenté, un brin technique, cet ouvrage collectif est le reflet de ce que la recherche africaine la plus pointue peut offrir actuellement sur les questions et les enjeux de l'insertion des économies des États du continent dans le système des échanges internationaux. Il est le fruit des travaux menés dans le cadre d'organismes tels que le Consortium pour la recherche économique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, l'Union africaine, la Banque mondiale, le Centre de recherche pour le développement international ou la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

Cinq axes principaux sont développés dans les différentes contributions. Un ensemble d'articles met l'accent sur la nécessité d'une participation des États africains aux mécanismes de l'OMC, ainsi que sur le respect des engagements pris. Un deuxième groupe d'articles pose, sous l'angle d'un regard africain, les questions liées au commerce des biens et des services. Les autres aspects traités portent sur les politiques économiques, les questions institutionnelles, les normes ou les droits de propriété intellectuelle.

À travers des analyses fines et l'étude d'une grande diversité de questions, le fil conducteur de la démarche réside dans la constante recherche des meilleures politiques économiques et commerciales pour une insertion bénéfique de l'Afrique dans l'économie mondiale.



Assez éloigné des habituelles plaintes altermondialistes, le livre part néanmoins du constat qu'entre 1948 et 1996 la part de l'Afrique dans le commerce mondial est passée de 8 à 2 %. Il s'interroge sur l'identification des voies et moyens permettant d'améliorer la compétitivité du continent africain, l'opportunité d'une intégration régionale ou la formulation de politiques sectorielles efficaces. Dans un contexte mondial de négociations commerciales « tous azimuts », il apparaît qu'un accent particulier doit être mis sur la coordination entre les travaux des chercheurs portant sur « les questions commerciales et connexes » et les négociateurs africains, en vue d'une meilleure formulation des stratégies et des objectifs des négociations.

À l'heure où certains s'interrogent ouvertement sur les vertus du multilatéralisme après les échecs de Seattle et de Cancún, il est plus que jamais indispensable d'orienter les travaux de recherches collectives sur des questions présentant un intérêt premier pour les économies du continent, tels le traitement spécial et différencié, l'agriculture, la défense des droits ou les conditions d'accès aux marchés « caractérisées par une réduction globale des tarifs mais avec une augmentation concomitante des mesures de protection non tarifaires ». L'accord sur les obstacles techniques au commerce mérite, à cet égard, une attention particulière compte tenu de la difficulté qu'ont les produits continentaux à pénétrer les marchés des pays développés, et ce malgré l'existence de régimes commerciaux favorables, comme les accords de partenariat entre les pays ACP et l'Union européenne, ou l'Agoo (African Growth Opportunity Act) américain. Cet ouvrage montre que « la communauté des décideurs du continent reconnaît de plus en plus l'importance des régimes commerciaux ouverts ». La protection n'est désormais plus invoquée que dans le cadre des interventions stratégiques. L'Afrique ne peut tirer profit des opportunités offertes par les régimes commerciaux multilatéraux que si des mesures destinées à lever les contraintes sur l'offre et à favoriser une meilleure prise en compte du rôle et des capacités des acteurs publics

et privés (entreprises et société civile) dans la formulation des politiques commerciales sont mises en œuvre en tenant compte des initiatives régionales et continentales.

Les auteurs du livre ont le mérite d'avoir abordé diverses questions transversales sans nécessairement se lancer dans des examens méthodiques et systématiques des différents accords de l'OMC. On peut cependant regretter un léger déficit de coordination de leurs travaux se traduisant par un certain nombre de répétitions et se sentir frustré de l'absence d'une démarche transdisciplinaire associant, à côté des économistes, d'autres spécialistes comme les juristes. Cet ouvrage s'adresse à la fois à un public très large et hautement spécialisé, qui s'intéresse à l'Afrique, au commerce, à l'OMC ainsi qu'au phénomène de la globalisation.

**Paul Dima Ehongo**

---

SAUPER (Hubert)

*Le Cauchemar de Darwin (Darwin's Nightmare)*

Documentaire France-Autriche-Belgique, 2004, 107 mn (coprod. Arte, distr. Ad Vitam).

Bardé de prix dans les festivals, *Le Cauchemar de Darwin* a connu un vrai succès à sa sortie en France le 2 mars 2005 (plus de 165 000 entrées à ce jour) avec une distribution pourtant limitée. Dans ce film au format inhabituellement long, le réalisateur autrichien Hubert Sauper retrace l'aventure ambiguë de la perche du Nil dans le lac Victoria, un poisson responsable d'une rupture fondamentale des équilibres écologiques lacustres, et dont le commerce florissant vers l'Europe, à bord d'avions-cargos hors d'âge, se double d'une dégradation des conditions de vie des millions de personnes vivant dans le bassin du lac et de trafics d'armes qui alimentent les conflits régionaux. Des plans fixes et des entretiens avec quelques personnages côtoyés dans la ville de Mwanza (pilotes ukrainiens, prostituées, enfants des rues, industriels des pêcheries...) organisent

une histoire de la pauvreté, de la maladie et de la souffrance en marge de l'essor de l'industrie poissonnière de la Tanzanie continentale, qui se passe de voix *off* pour installer sa pesanteur. La noirceur du propos est accentuée par le choix que H. Sauper a fait de tourner une grande partie du film la nuit, dans la pénombre ou dans les fumées (celles du séchage des carcasses de poissons et des produits toxiques que respirent des enfants), et par les silences qui encadrent les différentes scènes et accompagnent les écrans noirs du séquençage.

L'excellent accueil réservé à ce film doit beaucoup à son esthétique et aux chocs visuels qui soutiennent la dénonciation des calamités sociales, économiques et sanitaires subies dans cette partie du continent et aggravées localement par l'introduction puis l'exploitation intensive du *Lates Niloticus*. Il faut porter au crédit de Sauper, qui n'en est pas à son premier documentaire sur la région des Grands Lacs (en 1997, il suivait des réfugiés rwandais en République démocratique du Congo dans *Kisangani Diary*), l'acuité d'un regard empathique sur le sort misérable des populations écartées des bénéfices des pêcheries modernes de Mwanza. Toutefois, au risque de faire front aux amateurs d'un cinéma non didactique et aux pourfendeurs du libéralisme mondial dévastateur (qui se tromperaient d'adversaire), on peut regretter que la simplicité du scénario recouvre la faiblesse de la démonstration et que les lacunes pédagogiques, même volontaires, alimentent des amalgames. À la manière de ces comptines où de rime en rime l'on passe d'un objet à l'autre (cheval de Troie-trois petits chats-chapeau de paille...), le film de H. Sauper enjambe en effet les réalités complexes de la société tanzanienne pour forger une histoire dont les différentes terminaisons sont rarement présentées en profondeur. Tous les défis majeurs auxquels le pays (et plus généralement l'Afrique) est bel et bien confronté aujourd'hui (sida, prostitution, drogue, famine, guerres, développement économique et dégradations écologiques) sont au mieux effleurés, au pire manipulés, dans des enchaînements de type causal loin d'être toujours probants.

À cet égard, la question qui structure le film, celle des trafics d'armes que couvrirait le transport des perches (l'affiche représente la mutation d'un poisson en fusil), est exemplairement mal traitée. L'éclairage offert par l'article d'un journal local sur une saisie de munitions à Mwanza et les aveux d'un pilote aviné qui reconnaît avoir convoyé des armes – non pas vers la Tanzanie, mais vers l'Angola – ne suffisent pas à étayer une démonstration dont le propos est pourtant bien informé. Des pavillons aériens de complaisance et des pilotes russes ou ukrainiens mercenaires se sont effectivement déployés en Afrique, et livrent, outre l'aide alimentaire, du matériel militaire déstocké de l'ancienne Europe communiste aussi bien légalement vers des pays en paix (Tanzanie) qu'illégalement vers des destinations plus problématiques (Angola ou Liberia sous embargo). De même, alors que sont corrélées des informations éparses sur l'impact écologique de la perche dans le lac et sur les retombées socioéconomiques de son exploitation intensive, on reste peu éclairé sur les enchaînements pervers qui accentuent les aberrations du processus de détérioration de l'environnement et de la vie des habitants, et sur les politiques qui tentent de les réduire. Ainsi, les réactions en chaîne provoquées par l'introduction de la perche (disparition d'espèces endémiques, prolifération d'algues et de jacinthes d'eau, eutrophisation du lac) sont évoquées brièvement, tandis que sont omises les pollutions liées aux activités humaines (agricoles, urbaines, industrielles). Par ailleurs, les évolutions qui contrarient la fatalité des destructions environnementales sont passées sous silence, qu'il s'agisse de rééquilibres naturels (certaines espèces de poissons se sont réfugiées dans des niches écologiques, d'autres ont réapparu ou se sont multipliées) ou techniques (la conservation dans la glace préserve le couvert forestier, une coordination scientifique et une gestion régionale tentent de favoriser l'utilisation durable des ressources halieutiques, un marché national du poisson s'est constitué). Au point de vue économique, l'approche est aussi superficielle et son



interprétation insoluble. Que l'Europe communautaire s'intéresse à la perche pour des raisons mercantiles et que ce poisson n'offre qu'une prospérité industrielle éphémère (surexploitée, la ressource va disparaître à terme) n'est pas une découverte – on se situe là dans un continuum historique. Mais une réflexion sérieuse peut-elle se limiter à cette dénonciation culpabilisante (un appel au boycott de la perche du Nil circule désormais sur Internet) en taisant les retombées de l'industrie poissonnière sur l'économie domestique de dizaine de milliers de familles ? Que faire des témoignages de ceux qui préfèrent encore survivre dans ce secteur plutôt que de rester sur leurs champs sinistrés par une climatologie capricieuse – et sans doute par des années d'*ujamaa* ?

Dans le souci de traiter les mécanismes de la dépendance à l'extérieur, H. Sauper désigne des cibles caricaturales (les délégués insouciantes d'organismes financiers internationaux, les industriels indo-tanzaniens, dont les propos ne sont que partiellement traduits), mais, ce faisant, il réduit les pouvoirs publics et les acteurs locaux à l'inexistence. Sans doute le long entretien avec Raphaël, pittoresque gardien de nuit d'un institut de recherche sur la pêche, donne-t-il l'impression du contraire, mais la tournure du dialogue est aussi déconcertante que les conclusions erronées auxquelles il peut conduire : des questions saugrenues d'Hubert Sauper (« Iriez-vous à la guerre avec votre arc et vos flèches ? ») aux réponses plutôt sensées de Raphaël (à la guerre, « tu es censé tuer »), on finirait par croire que les Tanzaniens, qui n'ont connu depuis l'indépendance qu'un court épisode guerrier avec l'Ouganda, forment une nation belliqueuse... Finalement, de ce juste plaidoyer contre les travers de la globalisation on peut retenir que pas plus les images que les discours ne se suffisent à eux-mêmes pour dire la complexité du monde. Montrer n'est pas expliquer et, *a fortiori*, voir n'est pas forcément comprendre.

Christine Deslaurier

SINDJOUN (Luc) (dir.)  
*État, individus et réseaux dans les migrations africaines*  
Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2004, 358 pages.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des migrations africaines, notamment au Cameroun et dans le golfe de Guinée, spécification qui aurait mérité un sous-titre.

Les auteurs invitent à dépasser l'attitude fréquente à minorer l'État africain afin de souligner les effets du « fétichisme d'État » dans les migrations « sans préjudice des logiques individuelles et communautaristes ». L. Sindjoun propose, dans l'introduction, d'utiliser la sociologie relationnelle pour élucider le rôle de l'État dans les migrations, comme acteur ainsi que comme forme symbolique et institution subjective, et pour saisir son interdépendance, plutôt que son opposition, avec les acteurs transnationaux impliqués dans les processus migratoires dans la région.

Dans la première partie sont abordées plusieurs questions fondamentales dans l'étude des interactions entre État et migrations, sans oublier les relations entre régionalisme, régionalisation et mouvements de personnes qui ressortent des contributions de L. E. Meye, à propos de la région transfrontalière de Kye Ossi, et de L.-M. Nkoum-Me-Ntseny, à propos du transnationalisme sous-régional de la communauté pahouine. Les flux migratoires informels questionnent l'État, en tant que détenteur du monopole des moyens légitimes de circulation, et son action/réaction suit plusieurs directions. Comme le souligne P. Déjoli Mbogning dans son analyse des politiques migratoires camerounaises, l'État vise la gestion, plus ou moins effective, de son espace humain face à sa transnationalisation, d'un côté, et de son espace territorial jusqu'à ses frontières, de l'autre. La mise en place lacunaire et imparfaite de ces politiques favorise les stratégies des migrants de contournement de la présence étatique aux frontières, poreuses mais aussi porteuses de sens. L'action étatique produit également la catégorisation des

mouvements humains entre migrations régulières, irrégulières et flux de réfugiés. Les différentes catégories de mouvement, « virtuelles » mais productrices d'effets pratiques importants, sont traitées, selon différents angles analytiques, dans les contributions hétérogènes qui composent l'ouvrage.

Le cas des réfugiés burundais et rwandais au Cameroun, analysé par M. D. Ebolo, souligne l'échec des États d'origine à assurer la sécurité de leurs populations, ainsi que la conséquente remise en question de légitimité, et les limites de l'État d'installation dans la prise en charge de ses obligations. L'étude de Y. A. Chouala traite de l'émigration camerounaise, officielle et informelle, au Gabon et en Guinée-Équatoriale, comme exportatrice de l'État d'origine. Dans la contribution de P. Bigombe Logo, c'est le nomadisme des Pygmées aka et baka dans le bassin du Congo qui met à l'épreuve l'État sédentaire.

La seconde partie de l'ouvrage, dédiée aux interactions entre individus, réseaux communautaires et migrations, relativise l'idée de la migration comme choix rationnel et individuel. Selon L. Sindjoun, la migration n'est pas toujours « un projet conscient », mais plutôt « un tâtonnement, un bricolage, une aventure ambiguë rendue lisible et claire pour la lecture *ex post* ». D'ailleurs, la catégorie d'individus est pertinente dans l'étude des migrations si l'on considère son interdépendance

avec d'autres individus. Le processus d'« arbitrage identitaire » des migrants, qui s'opère en fonction des circonstances de lieu et d'action, souligne leur fluide relation avec la communauté. Dans ce processus, l'identité nationale représente une ressource potentielle à l'instar des identités ethniques. L'interaction entre individu migrant et communauté, qu'elle soit ethnique ou nationale, passe aussi par les réseaux de socialisation, comme le soulignent les contributions de M. E. Owona Nguini, sur les associations camerounaises de Libreville, et de B.-J. Nkene, sur la crise identitaire des Igbo au Cameroun légitimant leur migration par la quête individuelle de réussite.

Ces études sont accompagnées par des réflexions plus théoriques : celles de L. Donfack Sokeng, sur le droit à la liberté de mouvement entre droit naturel et pratique contemporaine, et de A.-M. Yinda Yinda, visant la construction d'une philosophie de l'immigration en Afrique entre individualisme, communautarisme et cosmopolitisme.

Cet ouvrage apporte à la réflexion sur les phénomènes migratoires et sur la pluralité hétérogène des dynamiques qui les sous-tendent le point de vue des migrations transafricaines et permet de relativiser l'idée de l'Afrique exclusivement comme foyer d'émigration.

**Lorenzo Gabrielli**